



COMMUNIQUE

Concerne: CR103 entre Dippach et Holzem

Objet: Réglementation temporaire de la circulation à l'occasion de travaux d'élagage d'arbres

L'Administration des Ponts et Chaussées tient à vous informer que dans le cadre de travaux d'élagage d'arbres,

le CR103 entre Dippach et Holzem sera barré à toute circulation

le 22 avril 2025 de 8h30 jusqu'à 12h00.

Une déviation sera mise en place suivant le plan en annexe.

Nous restons à votre disposition pour des informations supplémentaires.